

Module A

Département Formations

Mise à niveau Mouvements de Base

m-à-j du 24.02.2022

Objectif général

Intégrer les principes des Mouvements de Base pour mieux les utiliser ou les enseigner.

Objectifs pédagogiques / Aptitudes

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'exécuter de façon juste et dans le détail, les Mouvements de Base.

Programme pédagogique / Compétences

- Comprendre les principes d'utilisation du corps et de la tension / détente ;
- Maximum d'effets avec le minimum d'effort ;
- Maîtriser dans le détail tous les Mouvements de Base ;
- Savoir être démonstratif ;
- Pouvoir apporter de la lenteur en donnant du rythme. Apprendre à se détacher des détails pour se centrer sur les éléments essentiels les plus pertinents et, parallèlement ;
- Intégrer les « petits détails » des mouvements de base qui apportent de Grandes différences ;

Méthodes pédagogiques

- Démonstrations, analyses et mises en pratique ;
- Les apprenants seront alternativement masseur, massé et observateur ;
- Utilisation de la vidéo.

Moyens, supports remis aux apprenants

Fiches Mouvements de Base commentées.

Evaluation

En continu durant les trois jours.

Formateur : Jean-Dominique LARMET

Assistant : Noël MAGUET

Tél : 09 67 82 14 38

Mail : jean-dominique_larmet@orange.fr

Prérequis

Suivre ou avoir suivi au minimum une formation Cycle élémentaire.

Public

- MSdeBE habilités ou en formation ;
- Somatos habilités ou en formation ;
- Psychothérapeutes habilités ou en formation ;
- Animateur de groupe et formateurs au Cycle Élémentaire habilités ou en formation.

Session

Dates, durée : 30 septembre, 1^{er}, 2 octobre 2022, soit 21h. (1^{er} jour début 9h, dernier jour fin 16h)

Tarifs pédagogiques :

Cycle SOMATO en Méthode CAMILLI : 410 €

Praticiens adhérent Institut CAMILLI : 378 €

Non-adhérent 453€

Dans le cadre d'une prise en charge, demander tarif et devis au secrétariat

Lieu : Chatou (78)

Hébergement : En non-résidentiel

Autres informations

Groupe de 8 à 16 personnes. Inscription par envoi de l'acompte (113 €) au secrétariat. Le solde est réglé au moment du stage.

Règlement remboursé intégralement si le nombre minimum d'inscrits n'est pas atteint à J-30.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap Oui, suite à un entretien préalable.